



UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)

UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS)

Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

**Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en sciences du
Médicament (CEA-CFOREM)**

N° 2023 100088 /MESRSI/SG/U-JKZ/CEA-CFOREM

**INFORMATIONS SUR LE PRIX D'EXCELLENCE DU COMITE SCIENTIFIQUE du Centre
d'excellence africain de formation, de recherche et d'expertises en sciences du
médicament (CEA-CFOREM), Année académique 2022 – 2023**

Le CEA-CFOREM est un Centre axé sur la régionalisation et bénéficiant du soutien de l'Association des Universités Africaines et de la Banque Mondiale, dans le cadre des projets Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (CEA-Impact).

Conformément à sa politique et procédures de bourses du Centre, les conditions d'octroi des prix d'excellence et des prix d'encouragement sont précisées ci-dessous.

1. Nature des bourses

Il s'agit d'un (01) prix d'excellence du comité scientifique octroyé afin de stimuler le mérite et l'excellence au sein du CEA-CFOREM. Le montant du prix est de **un million (1 000 000) F CFA**. Le travail scientifique peut être un article scientifique, un brevet, une invention, un transfert réussi de technologie vers la communauté jugée pertinent et exceptionnel par le comité scientifique du CEA- CFOREM. La thématique sera en lien avec les objectifs et la vision du CFOREM. :

2. Conditions de candidature aux bourses doctorales

Les candidatures sont ouvertes aux étudiants boursiers ou non et aux stagiaires régulièrement inscrits au CEA-CFOREM sur la base de critères de validité scientifiques, d'intérêt public et de respect de la réglementation sur la propriété intellectuelle.

3. Composition du dossier de bourse doctorale

Le dossier de de séjour scientifique ou de recherche comporte :

- une demande adressée à Monsieur le Directeur du Centre ;
- La preuve de son inscription ou de sa présence au CEA-CFOREM ;
- Un Curriculum vitae à jour ;
- Le travail de recherche dont la pertinence, l'intérêt, la contribution scientifique et à l'atteinte des objectifs de CEA-CFOREM est établie ;
- Le soutien motivé d'un scientifique du CEA-CFOREM ou de son comité scientifique international.

NB : Tous les documents constitutifs du dossier de candidature doivent être en Français ou en Anglais.

4. Procédure de sélection des candidatures aux bourses doctorales

La sélection des candidats sera réalisée par le comité des bourses, des aides et des prix du CEA-CFOREM, sur examen de dossier. Au besoin, le comité pourra compléter le processus par un entretien oral en présentiel ou par visioconférence.

A compétence égale la priorité sera accordée aux candidatures féminines.

5. Chronogramme de la sélection des candidatures aux bourses doctorales

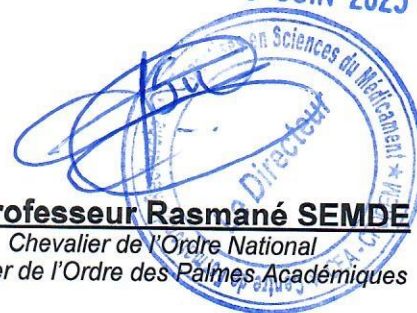
- Date limite de dépôt des dossiers :

Les dossiers complets sont reçus au secrétariat du CEA-CFOREM (03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tel (+226) 70 14 67 30) et/ou par email (cea.cforem.ujkz@gmail.com ; niadasafiatou15@gmail.com; doridaniel@ymail.com) jusqu'au **1^{er} septembre 2023** à 23H59 GMT (date de clôture des candidatures).

Les candidats seront individuellement informés par le Comité des résultats définitifs de la sélection au plus tard le **30 Septembre 2023**.

NB. Le document de politique et procédures de bourses est accessible sur le site du CEA-CFOREM (<https://www.cforem-univ-ouaga.org>).

Ouagadougou le **30 JUIN 2023**



Professeur Rasmané SEMDE

Chevalier de l'Ordre National

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques